



C.S SAVANA SCHOOL INTERNATIONAL

B.P : 16 BENI

E-mail : savanaschoolinter@gmail.com, info@savanaschool.org

Site web : www.savanaschool.org



CAHIER D'ITEMS D'EVALUATION HEBDOMADAIRE

PERIODE DU 11 AU 17 Janvier 2021

CLASSE : 4^{ème} C.G

NOM :

POST-NOM :

DATE DE REMISE : Lundi, 18/01/2021

Comptabilité Analytique de Gestion

- Indiquez l'activité exercée par la fonction « **comptable** » dans une entité.
 - Assurer le suivi administratif et l'après-vente
 - Contrôler la qualité, les délais et les coûts
 - Gérer la politique de rémunération
 - Produire et diffuser les états nécessaires à la prise de décision
 - Passer et suivre la commande
- A vous servant des assertions de la question précédente (1), associez chaque activité aux fonctions « approvisionnement », « administration », « production » et « ressources humaines »
- Indique la proposition vraie qui désigne le coût.
 - Le loyer de l'argent
 - Les charges opérationnelles
 - Les charges communes no réparties
 - L'accumulation des charges sur un produit
 - L'expression monétaire d'une transaction
- L'événement non enregistrer en comptabilité est :
 - L'accréditif
 - L'émission d'un bon de commande
 - La facture
 - Le journal
 - La note
- Une société de construction a exécuté des travaux de réhabilitation d'un bâtiment pour 21 000 000 FC. La société est redevable de la taxe sur la valeur ajoutée à l'Etat Congolais pour (base de calcul 75% du montant global de la facture).
 - 3 240 000FC 2. 3 000 000 FC 3. 2 750 000 FC
 - 2 520 000 FC 5. 2 160 000 FC
- Indique la proposition exacte qui correspond à l'amortissement en capital

1. La valeur de tous les salaires payés aux travailleurs d'un pays
2. La différence entre le produit national brut et le produit national net
3. La valeur ajoutée de la totalité des biens et services produits dans un pays
4. La conservation de la monnaie dans un porte feuille
5. Un gain obtenu d'une façon généralement quelconque
7. Le terme « **inflation** » désigne une :
 1. Hausse généralisée de tous les prix
 2. Réduction de la définition légale de la monnaie par rapport à l'or ou à d'autres monnaies.
 3. Augmentation brusque de la quantité de la monnaie en circulation
 4. Création d'un capital fixe à partir d'une épargne
 5. Fuite de la monnaie à l'étranger
8. L'expression « bon de commande » désigne :
 1. La liste des factures pour une période donnée, établies et transmises au client.
 2. La facture unique correspondant à une série de livraisons périodiques
 3. Le document substitutif à la facture suite aux obstacles matériels
 4. Le document écrit qui accompagne la facture avec indication de poids de chaque colis pris séparément
 5. Le relevé des sommes bonifiées à un client.
9. Indiquez la personne qui doit viser, valider et annoter le bon de livraison dans une entité.
 1. Le banquier
 2. Le comptable
 3. Le directeur financier
 4. Le responsable du magasin
 5. Le responsable de la comptabilité.
10. La prime d'émission est une somme d'argent :
 1. Constituant la différence entre le prix de remboursement d'une obligation et son prix d'émission
 2. Supplémentaire destinée à compenser l'avantage d'entrer dans une société ayant déjà des réserves
 3. Supportée par l'entité pour couverture complémentaire en matière d'accident, de maladie et de frais d'hospitalisation
 4. Alloué à un travailleur pour achèvement d'une tâche dans un laps de temps déterminé.
 5. Visant à encourager un travailleur particulièrement compétent.
11. L'expression SFMP > SIMP traduit
 1. Un accroissement du stock en magasin MP constaté au cours de la période
 2. Une diminution de stock MP constatée en magasin en cours de la période
 3. la vitesse de rotation de stock MP consécutive
 4. une égalité entre le coût d'achat des MP achetées et le coût d'achat des MP utilisées.
 5. La détermination de valeur des MP traitées
12. Une firme de traitement de bois présente la situation suivante :
 - ❖ Centres auxiliaires : Bureau d'étude 200 000 FC, centrale électrique 800 000 FC.

- ❖ Centres principaux : Approvisionnement 200 000 FC, Atelier 180 500 FC, et Distribution 170 000 FC.

Les unités d'œuvres choisies sont respectivement 5 000 FC des matières achetées, 12m³ de bois traités et 1000 FC du C.A. net.

Les centres d'analyse auxiliaires se répartissent entre les centres principaux à raison de 8, 7 et 5. Il est à noter que le total des achats MP est de 1 600 000 FC, la production de bois est estimée à 6 000 m³ et les ventes réalisées se chiffrent à 7 500 000 FC avec une réduction sur vente de 20%. Une commande de 1 200 m³ de bois livrée à 750 FC par m³ rapporte un bénéfice de :

1. 70 370 FC
2. 64 730 FC
3. 64 730 FC
4. 59 730 FC
5. 59 370 FC